



CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

Revue de presse du Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC) - 04 février 2009

Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici et d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement les positions du CNC ou de ses membres. Le choix des articles est basé sur quatre grandes thématiques : l'assurance-emploi, l'assurance-chômage, l'économie et le marché du travail. Pour terminer, la revue de presse du CNC n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.

Bonne lecture !

Comité communication-CNC

RFA, 4 février 2009 - La CRFA réagit au budget fédéral 2009

Selon les prévisions de l'Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires (CRFA), en raison du ralentissement économique, l'industrie des services alimentaires connaîtra une baisse réelle de 4,6 % de ses ventes en 2009. Les récentes mesures annoncées par le budget fédéral pour soutenir les entreprises et les collectivités représentent donc de bonnes nouvelles pour la CRFA et ses 33 000 membres.

Dans un communiqué émis le 28 janvier dernier, l'Association donne son appui aux éléments budgétaires suivants :

-Les allégements fiscaux qui permettront d'augmenter les revenus disponibles des contribuables canadiens à faible revenu et qui, par le fait même, aideront les restaurants en encourageant plus de personnes à se trouver un emploi et à le conserver.

-Les mesures prises pour assurer un meilleur accès au crédit pour les petites entreprises (comme les restaurants) en augmentant le montant maximum des prêts que peut obtenir une petite entreprise en vertu du Programme de financement des petites entreprises du Canada et en augmentant les activités de prêts de la Banque

de développement du Canada.

-L'augmentation du montant des revenus admissible au taux d'imposition fédéral réduit à 11 % pour les petites entreprises. Ce montant passe de 400 000 \$ à 500 000 \$.

-Un meilleur accès à l'assurance emploi pour les Canadiens qui sont sans travail et le gel du taux de cotisation pour 2009 et 2010. La CRFA craint par contre que les coûts supplémentaires occasionnés par la hausse du taux de chômage amènent une augmentation substantielle du taux de cotisation en 2011, une fois que le gel sera levé.

-Un crédit d'impôt pour inciter les employeurs à embaucher des apprentis provenant des programmes de formation Sceau rouge ainsi qu'une subvention pour encourager les jeunes Canadiens à terminer leur formation d'apprenti et à entreprendre une carrière dans un métier spécialisé.

Malgré toutes ces mesures positives, la CRFA tient tout de même à souligner que les propriétaires de restaurants sont déçus que le gouvernement n'ait pas décidé d'agir en 2009 pour modérer la hausse des frais de cartes de crédit.

L'industrie des services alimentaires emploie plus d'un million de Canadiens et génère près de 4 % du produit intérieur brut (PIB) du Canada.

par Ginette Poulin

La Presse, 31 janvier 2009 - Les chômeurs de la crise restent sur leur faim

Une somme de 447\$. Voilà la prestation hebdomadaire maximale qu'un chômeur peut encaisser de l'assurance emploi en 2009. S'il répond correctement aux critères, il pourra recevoir ses prestations d'assurance emploi durant une durée maximale de 50 semaines.

Ce qui lui rapportera une somme maximale de 22 350\$, imposable. Ce montant représente 53% du salaire annuel maximal (42 300\$) qui est assurable aux fins de l'assurance emploi. Toute rémunération additionnelle n'est pas assurable. Par contre, moins le salaire d'un travailleur est élevé, plus faibles seront les prestations d'assurance emploi auxquelles il aura droit.

Fait important: avant de commencer à toucher ses prestations, notre chômeur devra toutefois se quêter de quoi manger durant les deux premières semaines. C'est le délai de carence que tout chômeur doit obligatoirement subir, avant d'accéder

aux prestations d'assurance emploi.

Pis encore, ce n'est pas tous les travailleurs mis à pied qui peuvent bénéficier de l'assurance-emploi. Pour bénéficier du régime, il faut avoir travaillé durant un nombre minimum d'heures au cours des 52 dernières semaines, lequel minimum joue de 420 à 700 heures, selon la région habitée et son taux de chômage.

À elle seule, cette condition a pour conséquence de restreindre l'accès à l'assurance emploi à moins de trois chômeurs sur cinq. Dans certaines régions, c'est un chômeur sur deux qui n'a pas accès à l'assurance emploi, faute de pouvoir répondre aux critères restrictifs.

Les chômeurs exclus du régime d'assurance-emploi doivent à ce moment-là se tourner vers l'aide de dernier recours (communément appelée aide sociale) que les provinces, comme le Québec, offrent aux plus démunis de la société. Dans un tel cas, un chômeur québécois devra vivre avec des prestations mensuelles d'environ 589\$, soit quelque 7000\$ par année.

Bloquistes, néo-démocrates, dirigeants syndicaux et groupes sociaux trouvent que les nouvelles mesures annoncées dans le budget du gouvernement Harper pour venir en aide aux chômeurs sont nettement insuffisantes.

Ils estiment que le prolongement de cinq semaines de la durée maximale des prestations (de 45 à 50 semaines) et l'élargissement de l'accès à la formation des chômeurs ne représentent qu'une mince amélioration du régime d'assurance emploi. Chacune de ces deux mesures temporaires (pour deux ans seulement) entraîne un débours additionnel de 1,9 milliard de dollars.

C'est bien, mais aux yeux des défenseurs de la cause des chômeurs, il aurait fallu que le gouvernement Harper introduise les changements suivants: abolition immédiate du délai de carence de deux semaines; assouplissement majeur des conditions d'admissibilité de sorte à permettre à tous les travailleurs ou presque d'accéder à l'assurance emploi comme c'était le cas avant les coupes considérables de 1993; prolongement majeur de la durée maximale des prestations; création d'un programme de soutien pour les travailleurs âgés; augmentation de 55 à 60% du taux de prestation calculé sur les meilleures semaines de la période de référence.

Compte tenu de l'ampleur de la crise financière, la plus sévère depuis la Dépression des années 1930, des dizaines de milliers de travailleurs additionnels vont perdre leur job d'ici la fin de la récession au Canada. Juste en novembre et décembre, quelque 105 000 emplois ont été perdus au pays.

La situation risque davantage de se détériorer au fil des prochains mois, et ce malgré le plan fédéral de relance économique de 40 milliards sur deux ans. On n'a qu'à jeter un coup d'oeil de l'autre côté de la frontière, pour se rendre compte à quel point la crise frappe fort les travailleurs.

Le nombre d'Américains au chômage approche des cinq millions, un triste record de tous les temps!

Au nombre des plus grandes victimes de la présente crise qui sévit à l'échelle de la planète, on retrouve justement en haut de liste les travailleurs qui perdent leur emploi en raison des mises à pied massives dans divers secteurs de l'économie.

Pour démontrer sa générosité envers les travailleurs et les entreprises, le gouvernement Harper a en outre décidé de geler le montant des cotisations à l'assurance emploi durant les deux prochaines années.

Ce gel privera le régime d'assurance emploi d'un revenu additionnel de 4,5 milliards.

Précisons ici que cela faisait plus de 10 années de suite que le gouvernement fédéral encaisse de lucratifs surplus avec les cotisations d'assurance emploi chargées aux travailleurs et aux entreprises!

Que reprochent au gouvernement fédéral les porte-parole des groupes de défense des chômeurs? Ils lui reprochent d'avoir remboursé pendant plusieurs années la dette fédérale à même les dizaines de milliards de surplus de cotisations d'assurance emploi versées annuellement par les travailleurs.

On parle d'une ponction de 53 milliards juste pour les années 2002, 2003 et 2005. Après avoir siphonné si abusivement les coffres de l'assurance emploi, il leur apparaissait normal que le gouvernement fédéral assouplisse grandement le régime d'assurance emploi dans le dessein de permettre à tous les travailleurs victimes de la crise de mieux survivre.

Michel Girard

Teamsters Canada, 31 janvier 2009 - Position de Teamsters Canada sur le budget fédéral

«Le secteur financier devra rendre des comptes au gouvernement et aux citoyens en faisant la preuve de sa bonne gestion, sans quoi nous devons nous attendre à d'autres crises financières de même nature...»

Teamsters Canada estime que le budget déposé par le gouvernement fédéral contient certains éléments intéressants pouvant contribuer à relancer l'économie.

Les investissements dans les infrastructures, dans les transports et dans plusieurs autres industries dont les travailleurs sont représentés par le syndicat des Teamsters pourraient profiter aux familles canadiennes.

"Les élus devront cependant s'assurer que les milliards injectés créent de vrais emplois, prévient Robert Bouvier, président de Teamsters Canada. Augmenter l'endettement des Canadiens est une solution risquée à long terme, mais cela en aura valu la peine si le gouvernement réussit à transformer les milliards de dollars investis en emplois durables."

«Les "bonifications" apportées au régime d'assurance emploi sont nettement insuffisantes»

Le syndicat des Teamsters juge nettement insuffisante les bonifications apportées au régime d'assurance emploi. Les dizaines de milliers de travailleurs qui ont perdu (et qui perdront) leur emploi doivent bénéficier d'un assouplissement considérable des critères d'admissibilité et d'une prolongation substantielle des prestations.

Les Canadiens ont besoin de l'aide de leur gouvernement parce qu'ils seront nombreux à vivre des moments difficiles au cours des prochains mois. Le gouvernement fédéral doit être sensible aux demandes des travailleurs et agir rapidement et décisivement pour stimuler l'économie. Une assurance-emploi prolongée, assortie de programmes de formation élargis, évitera que des dizaines de milliers de Canadiens aboutissent sur l'aide sociale et, par la suite, sans revenu.

Les institutions financières devront rendre des comptes

Teamsters Canada maintient depuis toujours que les banques doivent être forcées à baisser leurs taux préférentiels et hypothécaires de manière à donner un coup de main direct - et surtout concret - aux Canadiens. Une réglementation contraignante du secteur financier doit être adoptée pour imposer des restrictions aux institutions financières, qui sont responsables de l'actuelle crise. Bref, les travailleurs canadiens ne doivent pas faire les frais de l'avidité du secteur financier à l'origine de la crise économique.

"Il est temps que le gouvernement défende sans équivoque les intérêts de ses commettants plutôt que ceux des banques, précise Robert Bouvier. Le secteur financier devra rendre des comptes au gouvernement et aux citoyens en faisant la preuve de sa bonne gestion, sans quoi nous devons nous attendre à d'autres crises financières de même nature."

En conclusion, le syndicat des Teamsters est d'avis que le budget proposé par M. Flaherty n'est pas mauvais, mais que les institutions financières s'en tirent à bon compte puisqu'elles ne subissent pas les conséquences de leur avidité.

Le syndicat des Teamsters représente plus de 125 000 travailleurs et travailleuses dans plusieurs corps de métiers au Canada.

Renseignements: Stéphane Lacroix, directeur des communications de Teamsters Canada, (514) 609-5101

Radio-Canada, 30 janvier 2009 - Assurance-emploi : Les travailleurs sont déçus

Les changements apportés au régime d'assurance-emploi dans le dernier budget fédéral sont mal reçus par les groupes de travailleurs qui occupent un emploi saisonnier au Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement de Stephen Harper n'est pas un grand partisan des améliorations à l'assurance-emploi, mais il a fait une exception dans le dernier budget pour aider les travailleurs qui perdent leur emploi, soit l'ajout de cinq semaines de prestations.

Cette mesure n'impressionne pas Rodrigue Landry, coprésident d'un comité de l'assurance-emploi dans le sud-est du Nouveau-Brunswick. « Moi, je pense que ces mesures-là ne vont pas avoir un gros impact. Je pense que tu as un petit pourcentage de monde qui va s'en servir », dit-il.

Un projet-pilote permet déjà aux travailleurs dans cette région d'obtenir ces cinq semaines. Les travailleurs saisonniers veulent que ce projet-pilote devienne une mesure permanente, ainsi que celui qui permet aux travailleurs de calculer leurs prestations selon les 14 semaines de travail les plus lucratives effectuées.

Maryse Chiasson, qui est à la tête d'un regroupement d'employés d'usine de

produits marins dans la Péninsule acadienne, dans le nord-est de la province, sent qu'Ottawa délaisse les travailleurs.

« On perd confiance chaque fois qu'il y a un gouvernement qui vient et qui promet bien des choses pour se faire élire puis après ça, un coup qu'ils sont placés en place, ils nous oublient », affirme Mme Chiasson.

Les membres du comité du sud-est se réunissent vendredi avec le député libéral Dominic LeBlanc pour lui faire part de leur déception. Jusqu'à présent, les libéraux n'ont pas tenté de monnayer leur appui au budget pour des améliorations à l'assurance-emploi.

Le Devoir, 30 janvier 2009 - Le nombre d'Américains percevant une allocation-chômage atteint un niveau record

Washington - Le nombre d'Américains percevant une allocation-chômage a atteint 4,78 millions en janvier, du jamais vu, selon les chiffres publiés hier par le département américain du Travail, qui témoignent d'une poursuite de la dégradation du marché de l'emploi.

Selon le département du Travail, ce chiffre de 4,78 millions enregistré à la mi-janvier en données corrigées des variations saisonnières est le plus élevé jamais recensé depuis que ces statistiques ont commencé à être compilées en 1967. En proportion de la population active, ce chiffre représente également le niveau plus élevé depuis août 1983, a précisé un analyste du ministère.

Le département du Travail ne prend pas en compte quelque 1,7 million de personnes qui reçoivent des allocations-chômage dans le cadre d'un programme d'indemnisation étendue du chômage autorisé par le Congrès l'été dernier. En incluant ce chiffre, on arrive à un nombre total de bénéficiaires proche de 6,5 millions.

Par ailleurs, les nouvelles demandes d'allocations-chômage ont augmenté légèrement pour atteindre 588 000 la semaine dernière, en données corrigées des variations saisonnières, au lieu de 585 000 la semaine précédente, un chiffre qui a été révisé à la baisse. On est ainsi proche du pic de 589 000 - chiffre le plus élevé depuis 26 ans - enregistré fin décembre.

Le Devoir, 30 janvier 2009 - Le PLC s'allie au PCC pour défaire le Bloc

Les conservateurs de Stephen Harper ont survécu hier à un premier vote de confiance sur leur budget, qui vise à relancer l'économie canadienne en y injectant des dizaines de milliards de dollars.

Comme prévu, le parti de Stephen Harper et celui de Michael Ignatieff ont en effet uni leurs voix pour défaire le sous-amendement proposé par le Bloc québécois. Ce texte, reprenant mot pour mot une motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale, exhortait le gouvernement à offrir une aide financière aux secteurs manufacturier et forestier, à améliorer l'accès à l'assurance-emploi, à maintenir la péréquation dans sa forme actuelle et à mettre fin à son projet de Commission des valeurs mobilières pancanadienne. En déposant son sous-amendement à la Chambre des communes, plus tôt cette semaine, le chef bloquiste Gilles Duceppe disait vouloir forcer les députés de la Belle Province à prendre position et à choisir «entre le Québec et le Canada». «Tous les élus du Québec qui voteront contre ce sous-amendement et en faveur de ce budget conservateur auront choisi le Canada au détriment du Québec», avait-il martelé. À l'exception de ceux de son parti et du néo-démocrate Thomas Mulcair, qui représente la circonscription d'Outremont, tous ont voté contre la motion. Au total, le paragraphe a été appuyé par 85 élus sur 308. Quelque 214 élus l'ont rejeté. Les bloquistes n'ont pas hésité à traiter la dizaine de députés libéraux du Québec de «vendus» au moment du vote.

La Presse, 30 janvier 2009 - Budget : Les conservateurs survivent à un premier vote de confiance

Les conservateurs de Stephen Harper ont survécu hier à un premier vote de confiance sur leur budget qui prétend relancer l'économie canadienne en y injectant des dizaines de milliards. Comme prévu, les conservateurs et les libéraux de Michael Ignatieff ont en effet uni leurs voix pour défaire le sous-amendement proposé par le Bloc québécois. Ce texte reprenant mot pour mot une motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale exhortait le gouvernement à offrir une aide financière aux secteurs manufacturier et forestier, à améliorer l'accès à l'assurance emploi, à maintenir la péréquation dans sa forme actuelle et à mettre fin à son projet de commission des valeurs mobilières pancanadienne. En déposant son sous-amendement à la Chambre des communes, plus tôt cette semaine, le chef bloquiste Gilles Duceppe disait vouloir forcer les députés de la Belle Province à

prendre position et à choisir "entre le Québec ou le Canada". À l'exception de ceux de son parti et du néo-démocrate Thomas Mulcair, qui représente la circonscription d'Outremont, tous ont voté contre la motion. Au total, le paragraphe été appuyé par 85 élus sur 308, 214 élus l'ont rejeté.

La Voix de l'Est, 30 janvier 2009 - Formation: Hamad et la FTQ se réjouissent

Tant le ministère de l'Emploi du Québec que la FTQ disent découvrir des aspects intéressants pour le Québec, en matière de formation, dans le dernier budget fédéral. Avec la poussière qui retombe sur le budget, présenté mardi, les fonctionnaires ont ainsi calculé que c'est une somme d'environ 300 millions \$ qui parviendra au Québec pour ses initiatives en matière de formation de la main-d'oeuvre.

Et le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad, pense qu'un bon bout de chemin pourra être fait en la matière. En conférence de presse hier à Montréal, il a rappelé qu'il avait justement formulé des demandes en ce sens avant la présentation du budget fédéral. A ses côtés, le secrétaire général de la FTQ, René Roy, a également applaudi à ces mesures actives d'emploi, mais il a réitéré son insatisfaction quant aux changements apportés au régime d'assurance-emploi et à l'absence d'un véritable Programme d'aide aux travailleurs âgés (PATA).

Cyberpresse, 30 janvier 2009 - Courrier des lecteurs : La mémoire courte

«Le budget fédéral, avec son déficit prévu de 34 milliards \$, a-t-il été déposé par le même premier ministre qui répétait encore récemment qu'il n'y avait pas de récession au Canada?» demande M. Vallières, de Beauport.

Aux dernières nouvelles, il s'agit du même homme qui exigeait que Stéphane Dion promette ne pas faire de déficit, s'il était élu. Ça se passait durant la dernière campagne électorale, en septembre. Pas en 1852. À l'époque, M. Harper accusait son vis-à-vis de planifier un déficit colossal de... 12 milliards \$.

Une lectrice a déniché cette fable qu'elle décrit comme une métaphore sur la naïveté...

À bord d'un avion, un passager découvre une énorme coquerelle dans la salade qu'on vient de lui servir. Le soir même, il rédige une plainte à la compagnie d'aviation. Quelques semaines plus tard, à son retour chez lui, la réponse se trouve déjà dans la boîte aux lettres.

«Cher Monsieur. Votre lettre nous a consternés. Jamais nous n'avions reçu une plainte semblable et tout a été mis en oeuvre pour que ce genre d'incident ne se reproduise plus. Peut-être serez-vous rassuré d'apprendre que nous avons changé le traiteur qui prépare les repas servis à bord de nos avions. De plus, nous avons embauché une compagnie d'extermination pour nettoyer l'appareil où s'est produit l'incident.»

Le voyageur est impressionné. La compagnie a répondu très rapidement et elle a fait des efforts louables pour corriger sa bévue. Il s'apprête à classer la réponse dans son bureau, lorsqu'il aperçoit une petite note, restée collée à l'endos de la lettre.

«Veuillez expédier à cet imbécile la lettre standard pour les coquerelles», y lit-il.

Dès que des critiques s'élèvent à l'endroit du gouvernement fédéral, certains voient un complot visant à favoriser l'indépendance du Québec. «Pour vous, ce sont toujours les fédéralistes [qui sont] tricheurs», s'indigne M. Pelletier.

Je soupçonne Monsieur d'appartenir à une autre planète. Mais pour le calmer un peu, je lui dédie cette vieille blague.

«Combien de voix s'élèvent lorsqu'un journaliste visse une ampoule?

Quatre. La première affirme que le journaliste fait preuve de sensationnalisme, en jetant une lumière aussi crue sur le paysage. La seconde estime qu'il a cédé aux pressions du gouvernement, et que l'ampoule aurait été plus utile ailleurs. La troisième suggère qu'il a reçu un pot-de-vin de la compagnie d'ampoules, pour lui faire choisir un modèle complètement dépassé. Et la quatrième se scandalise qu'on puisse perdre son temps avec des choses aussi futiles qu'une ampoule, alors que la planète frôle la catastrophe.»

Un lecteur accuse le gouvernement fédéral de mentir lorsqu'il prétend consacrer des millions de dollars à l'assurance-emploi. «L'assurance-emploi s'autofinance. Quand est-ce qu'on va arrêter de culpabiliser les chômeurs, en leur faisant croire qu'ils contribuent au déficit?»

Les chiffres donnent raison à ce lecteur. Depuis 10 ans, le gouvernement fédéral a pigé des milliards de dollars dans la caisse de l'assurance-emploi. Selon un jugement récent de la Cour suprême, cela transformait les cotisations en taxe déguisée. Ça n'avait plus grand-chose à voir avec une assurance-emploi. La Cour n'a pas ordonné au gouvernement de rembourser l'argent. Mais elle lui a donné un an pour «régulariser» la situation.

Je vous défends de sourire.

M. Leconte voudrait que je parle d'une histoire qui a fait grand bruit en Allemagne. «Les médias sont pleins de mauvaises nouvelles, déplore-t-il. Parlez du cygne noir Petra. Ça nous changera.»

En effet, dans la ville allemande de Münster, un cygne noir baptisé Petra est tombé amoureux d'un... pédalo en forme de cygne. Plusieurs équipes de télévision se sont déplacées pour filmer l'oiseau, alors qu'il suivait l'embarcation dans tous ses déplacements.

Pas de chance. Petra est mystérieusement disparu la semaine dernière. A-t-il été enlevé? se demandent ses admirateurs.

Moi, je pense qu'il a fini par se rendre compte qu'on le menait en bateau...